

Des voix: Bravo!

Le sénateur Croll: Le travail se faisait en comité. Nous siégeons tous les matins et l'après-midi, au besoin. Ceux d'entre nous qui étaient avocats se chargeaient des cas en litige, qui étaient longs et difficiles.

Aussi, c'est à nous que l'on doit les lois judiciaires sur le divorce qui ont été établies. C'était très important. Les recommandations qui ont été appliquées, soit que les juges des cours de santé devraient s'occuper des affaires de divorce, ont été très utiles.

Les remarques de l'honorable sénateur m'ont fait penser à un autre aspect important de la question. Lors des audiences du comité au sujet du Régime de pensions du Canada, nous avons travaillé pendant les vacances de Noël parce que nous voulions que le bill soit adopté et que nous ayons besoin des votes. Environ huit d'entre nous sommes restés ici trois ou quatre semaines. Nous n'avons reçu aucune indemnité. Nous avons réglé nos propres factures d'hôtel. A la fin, McCutcheon et moi-même avons convenu que nous devrions nous voter une indemnité de dépenses. Le NPD a refusé et a déclaré qu'il soulèverait la question à la Chambre. McCutcheon a alors proposé de laisser tomber l'affaire et c'est ce que nous avons fait. Il est bon de se rappeler ces événements.

Au comité de la gérontologie—j'ai les chiffres dans mon bureau—et au comité de la pauvreté . . .

Le sénateur Grosart: Vous voulez dire le comité de la gérontologie.

Le sénateur Croll: Oui, au comité de la gérontologie et aussi au comité de la pauvreté, nous avons siégé 185 jours répartis sur une période de cinq ans. J'ai les chiffres dans mon bureau. Je ne pensais pas qu'on soulèverait cette question. Les membres du comité n'ont pas tous assisté à toutes les réunions, mais il y avait suffisamment de membres pour constituer un comité. Certains vivaient à Ottawa. Pendant ce temps, le président, le vice-président et d'autres payaient leurs propres dépenses sans rien dire. Ces dépenses étaient assez élevées.

Le comité du sénateur Lamontagne a siégé dans des conditions semblables. Son comité a siégé pendant que la Chambre était en congé. Personne n'est venu se plaindre au Sénat. Il fallait faire le travail et c'est ce que nous avons fait.

● (1520)

Je ne dis pas que nous sommes surmenés, mais on ne devrait pas nous tomber sur le dos ou nous condamner pour quelque chose que nous n'avons pas fait. Ce que dit le sénateur Godfrey est vrai dans la mesure où cela ne s'est pas produit depuis sa nomination ici, mais il vient d'arriver.

Le sénateur Flynn: Il continuera à donner l'impression de débarquer.

Le sénateur Croll: Il n'a pas lu les procès-verbaux des années passées, ce qu'il faut faire. Je sais à quoi il veut en venir. Il y a certaines choses qu'il faut faire, et elles le seront. On ne peut réaliser une réforme tout seul. Nous devons étudier toute réforme qui s'impose comme un tout et en vue de la réaliser.

Il y a des choses beaucoup plus importantes dans le cadre d'une réforme que ce sur quoi nous nous sommes

[Le sénateur Croll.]

penchés aujourd'hui. Que la déduction soit de \$60 ou de \$120, ou plus, peu importe en réalité. Ce n'est pas en réalité une réforme du Sénat. Cela ne va pas réduire les impôts de personne ni accorder à personne un avantage dont il ou elle ne jouit pas déjà. Quand le comité étudiera cette question, il devra s'en souvenir. J'entends présenter l'autre côté de la médaille à l'étape du comité pour qu'il ait une vue d'ensemble de ce qui se passe.

Pendant que nous parlons du Sénat, il y a plusieurs vacances, et elles ne seront pas comblées avant que soit entreprise la réforme. Les honorables sénateurs sont bien au courant de mes vues sur ce sujet, mais nous devons faire quelque chose; sinon, quelqu'un d'autre le fera. Nous ferions tout aussi bien de nous y attaquer dès que possible.

Je suis heureux d'appuyer la motion de renvoi de ce sujet au comité.

Le sénateur Greene: Honorables sénateurs, j'invoque le Règlement.

Je ferais remarquer aux honorables sénateurs, et à la présidence en particulier, que cette résolution touche certainement à la balance des comptes nationaux. Ainsi, elle ne peut être étudiée que par voie de résolution du Conseil du Trésor présentée par le gouverneur en conseil. C'est pourquoi, à mon avis, cette résolution est en dehors de la compétence du Sénat.

Le sénateur Croll: Non. Je crois que ce serait une bonne chose à faire pour nous. Nous devrions y participer.

Le sénateur Godfrey: Pour répondre à cela, notre légiste et conseiller parlementaire est d'avis qu'elle est dans les règles.

Le sénateur Lamontagne: Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de m'opposer à la motion. J'aimerais toutefois faire quelques commentaires.

Jusqu'ici, le débat au sujet du rôle des honorables sénateurs s'est limité aux séances du Sénat et au travail de ses comités. On a complètement omis un secteur d'activités très important des sénateurs, les activités qu'ils mènent en dehors du Sénat dans l'exercice de leurs fonctions.

Un grand nombre d'honorables sénateurs doivent faire des discours dans tout le pays et participent à des réunions d'intérêt public. Je pense qu'il y a également certaines personnes ici qui consacrent plus de temps à ce domaine d'activités qu'au travail du Sénat proprement dit. A mon avis, il est très important que les sénateurs se livrent à ce genre d'activités. Lorsqu'il considérera cette proposition en rapport avec les activités du Sénat, j'espère que le comité s'intéressera également aux activités extérieures des honorables sénateurs.

Le sénateur Carter: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question. Mais j'aimerais auparavant ajouter quelques mots aux propos du sénateur Croll.

Peu après ma nomination au Sénat, en 1966, le comité spécial sur la pauvreté a tenu des audiences dans tout le pays. En 1967 ou 1968, la Chambre s'est ajournée vers la fin juin et pendant tout le mois de juillet et une partie du mois d'août le comité spécial sur la pauvreté a tenu des audiences d'un bout du pays à l'autre. Ensuite, le comité sur les banques et le commerce a tenu ses premières audiences au sujet du livre blanc sur la réforme fiscale, et pendant ce temps le comité sur la politique scientifique siégeait également.